

Lundi 20 février 2023

Mardis du Quai Voltaire - 24 janvier 2023  
Agriculture et énergie

### Compte rendu

Le débat du Mardi 24 janvier 2023, qui a porté principalement sur la méthanisation, a fait s'exprimer les points de vue différents de Mme Marie-Pascale Deleume, représentante d'associations environnementales (Eau-et-Rivières-de-Bretagne et FNE-Bretagne), et de M. Xavier Passemard, représentant de GRDF. Mme Deleume s'est préoccupée du détournement de la production agricole vers des produits non alimentaires, alors que la France accusait un déficit alimentaire. Pour sa part, M. Passemard observait que les ambitions de la programmation pluriannuelle énergie (PPE) française en matière de méthanisation étaient plafonnées à un niveau raisonnable (15% des cultures principales), éloigné des ambitions de l'Allemagne et du Danemark.

Réagissant à ces deux points de vue, M. Pierre-Marie Aubert (IDDRI) a estimé que les politiques actuelles ne permettaient pas de satisfaire aux quatre exigences imposées à l'agriculture : contribuer à remplacer l'énergie fossile, réduire les émissions de gaz à effet de serre, stocker le carbone et maintenir une capacité de production durable. De là des tensions sur lesquelles le débat s'est arrêté, principalement dues à l'alimentation des méthaniseurs. Ces tensions étaient moindres, selon M. Passemard, chez les petits agriculteurs qui étaient maîtres de leur production.

M. Aubert a fait valoir que le déficit alimentaire français, invoqué par Mme Deleume pour réfuter l'utilisation des terres à des fins non agricoles, résultait largement en réalité de la surconsommation de protéines animales. Dès lors, la France devait avant tout, selon lui, consacrer ses terres agricoles au « *food* » (alimentation humaine, végétale s'entend) plutôt qu'au « *feed* » (alimentation animale).

Sur l'agrivoltaïsme, le débat en est revenu à la préoccupation des superficies détournées de la production agricole. Par principe, Mme Deleume estimait que des solutions fondées sur la nature (bois énergie, haies) étaient préférables aux approches technologiques.

Concernant la séquestration du carbone, les intervenants sont convenus que la séquestration agricole ou forestière était réversible (le carbone stocké étant appelé à être réémis tôt ou tard) et ne pouvait pas, selon M. Aubert, servir à compenser les émissions. Mme Deleume estimait qu'il fallait en tout état de cause promouvoir des systèmes agricoles qui entretenaient des sols vivants, bien fournis en carbone. Dans le schéma de la méthanisation, M. Passemard ne pouvait qu'encourager la préservation des prairies.

En conclusion, l'animateur, M. Pascal Verdeau, a demandé aux intervenants si le débat remettait en question le modèle agricole des pays européens. Chez aucun des participants cela ne semblait faire de doute et, selon M. Aubert, personne n'ignorait les transformations nécessaires du modèle agricole.

Mme Deleume a ajouté que l'enseignement agricole, trop séparé de l'enseignement général, devait être réuni à celui-ci.

M. Aubert a conclu qu'au-delà de l'agriculture, l'économie tout entière devait affronter la difficulté de la sobriété et du passage à une économie « découplée » (sans impact sur les ressources naturelles). Le dilemme était non seulement de clarifier les politiques (M. Passemard) mais aussi de savoir si on pouvait maintenir une création de valeur suffisante avec des exigences aussi strictes (M. Aubert).

*Auteur de la note : Armand Rioust de Largentaye, membre du comité de pilotage des Mardis*